

**COLLECTIVITE TERRITORIALE DE CORSE
ASSEMBLEE DE CORSE**

2ème SESSION ORDINAIRE POUR 2011

REUNION DES 27 ET 28 OCTOBRE

N° 2011/02/89

**QUESTION ORALE DEPOSEE PAR MONSIEUR YANNICK CASTELLI
AU NOM DU GROUPE « DEMOCRATES, SOCIALISTES ET RADICAUX**

OBJET : Incidents survenus lors du match SCB/RC Lens.

Samedi 15 octobre, le stade Armand Cesari où se déroulait le match SC Bastia/RC Lens a été le théâtre d'incidents violents et condamnables, très loin de l'éthique et des valeurs du sport. Un dirigeant du club bastiais et un fonctionnaire de police ont été blessés, alors que trois joueurs étaient exclus.

De façon inopinée, un communiqué du Président de la LNF a été rédigé moins d'une heure après le coup de sifflet final stigmatisant le comportement du SCB, accréditant la thèse de la responsabilité unique du club, en contradiction totale avec le rapport du délégué de la rencontre.

Comme on pouvait le craindre, les sanctions qui en ont découlé ont suivi la même logique.

Mieux même, elles ont créé une nouvelle jurisprudence : la suspension de stade a titre conservatoire ! Cette mesure inique et unique privant jusqu' au 24 novembre le SCB d'évoluer à domicile, le sanctionnant doublement à la fois sur le plan sportif et sur le plan financier.

Monsieur le Président du Conseil Exécutif, ma question sera simple :

En votre qualité de premier responsable politique de l'île, de parlementaire mais aussi de supporter du club, quel est votre sentiment sur cette affaire et notamment la position de Frédéric Thiriez ?